



Complexe sportif
Desjardins
12 au 14 avril 2024

salonexponature.com • salonexponature.com • salonexponature.com

(Inscrire le nom exact devant apparaître sur la facturation)

Compagnie :

Adresse : | Ville : | Code postal :

Téléphone : | Cellulaire :

(Inscrire le nom exact devant apparaître sur toute forme de publicité)

Responsable : | Titre :

Courriel : | Catégorie d'exposant :

Site web :

Commande d'espace d'exposition Complexe sportif Desjardins du 12 au 14 avril 2024

Dépôt (non remboursable)
TOUS LES EXPOSANT SONT PRIÉS DE REMETTRE UN DÉPÔT DE 50% POUR UN ESPACE LOUÉ (+ TAXES APPLICABLES) LORS DE LA REMISE DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION AFIN D'ASSURER VOTRE EMPLACEMENT. BALANCE DU PAIEMENT 30 JOURS AVANT L'ÉVÈNEMENT.

ASSURANCES
 Expo-Nature Rimouski (9150-4183 Québec Inc.) ne sera tenu responsable ni des accidents, ni des blessures aux personnes se trouvant dans les kiosques, ni des pertes, ni des dommages aux produits ou kiosques, attribuables au feu, au vol ou à toute autre cause. Expo-Nature Rimouski (9150-4183 Québec Inc.) exige une preuve d'assurance de l'exposant couvrant ces risques pour la durée du Salon. L'exposant est tenu de contracter ses frais, une police multirisque-exposition. En cas de sinistre, vol ou accident, l'exposant est tenu de soumettre un rapport à la direction d'Expo-Nature Rimouski dans les 24 heures suivantes.

DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ
 Dans le cadre de notre participation à l'un ou l'autre des salons « Expo-Nature », nous dégageons de toute responsabilité pour tous dommages matériels à nos biens, comprenant le vol ou la perte d'un bien pour quelque motif que ce soit. 9150-4183 Québec inc. (Expo-Nature) et les autres personnes ci-après nommées en regard du lieu où se tient le salon «Expo-Nature» à savoir : Rimouski - Ville de Rimouski - Association de chasse et de pêche de Chicoutimi-Saguenay inc. Le présent dégagement de responsabilité vaut également aux administrateurs, employés, organisateurs des personnes ci-devant ainsi qu'à toutes les personnes contribuant à l'un de ces événements. Nous renonçons également, dès aujourd'hui, à faire valoir toute revendication de quelque nature que ce soit et, notamment, en cas d'accident, vol, dégât, dommages aux biens ou autres se produisant avant, pendant et après l'événement dans le cadre de notre participation comprenant la fermeture des lieux où se tient le salon. Nous confirmons qu'il est de notre devoir de souscrire à une assurance-responsabilité civile et dommages nous garantissant de tout sinistre subi ou causé par des tiers. La présente n'a toutefois pas pour but de restreindre la responsabilité de toute personne due à une faute intentionnelle ou lourde, tel qu'édicte à l'article 1474 du Code civil du Québec. Nous déclarons avoir lu, comprendre et approuver la teneur du présent contrat.

Tarifs

Surface de base

Jusqu'à 599 pi² 7,25 \$ / pi²
 Supplément de coin 150 \$

Surface étendue

600 à 999 pi² 6,50 \$ / pi²
 1000 pi² et plus 5,75 \$ / pi²

TABLES-CHAISES ET MURS NON INCLUS
TAPIS ET ÉLECTRICITÉ DE BASE INCLUS

Modes de paiement :

Chèque:
 9150-4183 Québec Inc.
 1635 rue des Cèdres, Chicoutimi, G7H 5Z5

Virement interac:
 admin@salonexponature.com
 Question: nom de votre commerce - Mot de passe: nature

Personne contact pour toute question:
 Martin Tremblay - Promoteur, 418-376-6092
 admin@salonexponature.com

Emplacement désiré

No.

Espace désiré

pi² X pi²

Surface totale pi² X \$ = \$

Supplément de coin (150 \$ par coin) X 150 \$ \$

Sous-total \$

5% TPS \$

9,975% TVQ \$

Total \$

Dépôt ci-joint \$

Solde \$

Signé le

Signature de l'exposant

Signature du promoteur

COMPLÉTER VOTRE INSCRIPTION

Retourner votre formulaire complété à:
 admin@salonexponature.com

***** Inclure le logo de votre entreprise en haute résolution dans votre envoi *****